



Une histoire de confiance
A matter of trust

Paris 2024 : le Cofrac se mobilise
pour contribuer à l'exemplarité des JO

Exemples d'accréditations utiles aux événements sportifs

Les accréditations existantes concernent de nombreux domaines en relation avec l'organisation d'événements sportifs de grande ampleur : installations et équipements sportifs, constructions respectueuses de l'environnement, lutte contre le dopage, sécurité, transports, hébergement, etc.

PRATIQUES SPORTIVES

- Accréditation de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) pour le contrôle du dopage humain et en hématocytologie, un établissement de tout premier plan au niveau international, notamment de par le volume d'échantillons prélevés et analysés chaque année.
- Accréditation de laboratoires procédant au contrôle de la qualité des eaux de baignade, qui contribue à garantir les meilleures conditions d'exercice de leur sport en eaux vives aux athlètes, en veillant à leur santé.
- Accréditation des organismes de vérification des équipements sportifs (but de football, skate park, structure d'escalade...) et accréditation des laboratoires d'essais sur les sols sportifs, pour assurer la qualité des matériels et infrastructures utilisés.

SURETE / SECURITE

- Accréditation des organismes de certification des installateurs de systèmes de vidéosurveillance, l'objectif étant de garantir aux clients et usagers, investisseurs et maîtres d'ouvrages la qualité des prestations réalisées par les professionnels du secteur.
- Accréditation des organismes de détection des traces d'explosifs et de vérification des systèmes de protection des sites sensibles, dans le but d'assurer une sécurisation optimale des sites conformément aux normes de sécurité en vigueur.

ACCUEIL DES PUBLICS

Mobilité

- Accréditation des organismes de certification vérifiant que les engagements de performance et de qualité pris par les transports collectifs envers les usagers sont bien respectés, et ce, afin d'encourager leur utilisation de manière courante ou dans le cadre d'évènement de grande ampleur.



Une histoire de confiance
A matter of trust

Paris 2024 : le Cofrac se mobilise pour contribuer à l'exemplarité des JO

- Accréditation des organismes de qualification IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques) qui permet de disposer d'infrastructures de recharge sûres et fiables et d'accompagner l'essor de la voiture bas carbone.

Hébergement

- Accréditation pour l'inspection des hébergements touristiques marchands en vue de leur classement par Atout France pour valoriser la destination France ou donner confiance aux visiteurs/clients dans un label d'excellence.
- Accréditation des organismes de certification de services d'accueil des établissements de tourisme, des hôtels et restaurants, pour offrir une prestation de haute qualité aux visiteurs.

DEVELOPPEMENT ET CONSTRUCTION DURABLES

- Accréditation des organismes de vérification des déclarations des émissions de gaz à effet de serre, pour contrôler en vue de réduire ces émissions.
- Accréditation des organismes de certification dans le domaine de la construction pour la délivrance des labels Haute performance environnementale (HPE) et Très haute performance environnementale (THPE), valorisant ainsi des performances énergétiques des bâtiments supérieures à celles imposées par la réglementation, et contribuant à accompagner la réglementation thermique 2020.
- Accréditation des organismes d'inspection des déclarations de responsabilité sociale et environnementales des entreprises (RSE), y compris en matière d'achats responsables.

SECURITE SANITAIRE ET VALORISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

- Accréditation des organismes de vérification de l'hygiène en restauration commerciale, pour garantir la protection de la santé du consommateur.
- Accréditation des organismes de certification des systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires selon ISO 22000, pour prévenir les risques éventuels de contamination.
- Accréditation des organismes de certification des signes d'identification de la qualité et de l'origine des produits agro-alimentaires (AOP, IGP, STG et label rouge), pour valoriser des terroirs et des savoir-faire uniques.
- Accréditation des organismes qui réalisent des analyses de l'air ambiant et des mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public, pour surveiller la concentration de polluants et prévenir les risques pour la santé.